

ne lui en faudrait? N'y aurait-il pas là un fait très sérieux, presque une calamité publique? Pas le moins du monde. D'abord, il n'y a là aucune diminution de richesse; le pays n'est pas plus pauvre pour cela, puisqu'on ne peut avoir de l'or qu'en donnant d'autres marchandises. La faculté d'acheter des marchandises dans les magasins ne serait pas diminuée, comme on le croit, surtout en Amérique, parce qu'il y aurait moins de numéraire, moins d'argent. Les marchandises s'achètent avec des marchandises, et en conséquence on aurait celles qu'il aurait fallu exporter pour se procurer cet instrument d'échange. Il résulterait bien, sans doute, quelques inconvénients de ce que cet instrument ferait en partie défaut, mais ces inconvénients seraient bien moindres que ceux qui résulteraient d'un manque de charues ou de machines à vapeur. Dans ce dernier cas il y aurait nécessairement une diminution dans la production de la richesse, et un appauvrissement réel du pays. Dans le cas du manque de numéraire, il y aurait tout au plus quelque difficulté à faire les échanges. Mais les moyens d'obvier à ces difficultés ne manqueraient pas. Au temps où nous vivons, il viendrait bientôt des pays étrangers un approvisionnement de numéraire; on achèterait de l'or comme on aurait pu le faire s'il n'avait pas manqué. Et même sans cela on ne resterait pas sans ressources. La circulation de l'argent deviendrait plus rapide, et la même quantité ferait plus d'ouvrage. Dans un pays où les banques seraient nombreuses les difficultés seraient moindres encore. (Je ne parle pas en ce moment de l'insuffisance des réserves des banques; cela viendra lorsque je m'occuperai de ces institutions). De petits chèques seraient donnés en paiement en attendant que l'or rentre. Il y a cinquante ans, il arrivait souvent à ceux qui employaient des ouvriers de manquer d'argent; il leur fallait alors payer une prime pour se procurer un sac d'écus pour le samedi soir; mais cela ne se voit plus. Une course aux banques pour avoir de l'or serait une tout autre affaire, car elle ne suppose pas nécessairement le cas que nous examinons en ce moment, celui où l'argent nécessaire pour les paiements ferait défaut dans tout le pays.

Il y a une particularité en ce qui regarde la monnaie métallique qui mérite d'être notée. Laisant de côté les contrats existants qui stipulent des paiements en numéraire, le public n'a pas le même intérêt à la baisse du prix de l'or comme monnaie, que celui qu'il a à la baisse du prix des autres marchandises. Si